

# L'arrestation de Salah Hamouri

29 août 2017



**Dans la nuit du mercredi 23 août, l'armée d'israélienne a arrêté Salah Hamouri chez lui à Jérusalem-Est.**

*Paris, le 29 août 2017*

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,

Comme vous ne pouvez l'ignorer, Salah Hamouri, jeune Franco-palestinien, a été arrêté à son domicile de Jérusalem-Est dans la nuit du 22 au 23 août 2017. Il a été emmené de force par l'armée israélienne, sans aucun motif.

Le 23 août, il a été placé en détention provisoire « pour enquête » jusqu'au 27 août - l'arrestation précède l'enquête - sans qu'aucun chef d'inculpation ne soit retenu contre lui.

Le 27 août, sa détention provisoire a été prolongée de 48h par un juge militaire et il a été placé en isolement. Son dossier est tenu « secret » et les autorités israéliennes lui interdisent de recevoir des visites, y compris de son avocat. Le 29 août, un ordre de détention administrative a été prononcé à son encontre, le tribunal a jusqu'à ce jeudi 31 août pour confirmer ou contester cette demande.

La détention administrative, pratique utilisée de façon abusive par les autorités israéliennes peut être constitutive, selon le Comité des Nations unies contre la Torture, d'un mauvais traitement et contrevient à la IV<sup>e</sup> Convention de Genève selon laquelle elle doit demeurer une mesure exceptionnelle, « absolument nécessaire » et justifiée par « d'impérieuses raisons de sécurité » (articles 42 et 78).

Alors que Salah Hamouri a déjà passé 7 ans dans les prisons israéliennes après un procès plus que contestable, son arrestation témoigne d'un acharnement de la part des autorités israéliennes qui ont également interdit de séjour son épouse et son fils, Français.

Récemment diplômé de droit, il collabore en effet avec l'association de défense des droits des prisonniers palestiniens Addameer. Sa détention intervient dans un contexte d'arrestations arbitraires continues des Palestiniens, et notamment de Défenseurs des droits de l'Homme et militants politiques.

Elle a logiquement suscité une nouvelle fois de nombreuses indignations de la part de société civile et de plusieurs élus français.

Au même titre que le président de la République est intervenu auprès du Premier ministre turc pour demander la « libération rapide » du journaliste français Loup Bureau détenu en Turquie, le gouvernement français doit agir avec détermination pour la libération du ressortissant franco-palestinien Salah Hamouri.

Dans l'attente de la suite que vous donnerez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

*M<sup>me</sup> Claude Léostic,*

*Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine*

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les courriers de la Plateforme](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/L-arrestation-de-Salah-Hamouri>